

**CENTRE DE FORMATION CONTINUE
FICHE D'INSCRIPTION**

LES CHEMINS DE L'EXPERTISE 2008
Le management des risques

PARTICIPANT

NOM & PRÉNOM : Mme Mlle M.
Fonction :
Téléphone : Fax :
E-mail :

ENTREPRISE :
Secteur d'activité : Effectif :
N° de Siret : Code NAF :
Adresse :
.....
Téléphone : Fax :
Site Web :
Nom du DRH ou Responsable Formation :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente) :
.....
.....

AGENDA DES ATELIERS (9h00 à 12h00)

- I. Introduction générale au management des risques
- **La vision de la gestion intégrée des risques** **11 avril 2008**
 - **Le management global des risques** **23 mai 2008**
- II. Risques industriels, techniques et juridiques : coordonner la prévention dans l'entreprise
- **Cartographie et maîtrise stratégique des risques** **20 juin 2008**
 - **Aspects multiculturels de la gestion des risques** **17 octobre 2008**
- III. Management intégré des risques et risques financiers : qu'est-ce qu'un risque assurable ?
- **Portefeuille et gestion des risques de marché** **21 novembre 2008**
 - **Techniques de mise en œuvre du MRC** **12 décembre 2008**

OPTION : Accompagnement individuel par un enseignant-chercheur dans la mise en place d'un système de management des risques

PRIX

(non soumis à la TVA)

6 séminaires : 1 680 €
Accompagnement de projet (optionnel) : 900 €

MODE DE REGLEMENT

Règlement effectué par l'Entreprise : ci-joint un chèque de 504 € (sans l'option) ou de 774 € (avec l'option) à l'ordre d'AUDENCIA, correspondant à 30 % du prix total de la formation

Règlement effectué par un Organisme Collecteur

Nom : Contact :

Adresse :

..... Téléphone :

Date :

Signature et Cachet de l'Entreprise :

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Le prix de la formation est net de taxes.

- Les repas sont compris dans le prix de la formation.

- Toute inscription est nécessairement accompagnée d'un règlement de 30 % du montant total de la formation.

- En cas de paiement par un organisme collecteur, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge et de vous assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme que vous aurez désigné.

LES DOCUMENTS LEGAUX

- A réception de la fiche d'inscription, une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée en double exemplaire dont un à retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

- A réception de la convention de formation signée, une facture vous sera adressée.

- Une attestation de présence peut être fournie sur demande pour chaque atelier.

- Un certificat attestant la formation suivie sera adressé à chaque participant.

CONDITIONS D'ANNULATION

a) En cas d'absence du(des) participant(s) en début de session ou en cas d'annulation d'une inscription pour une raison étrangère à AUDENCIA moins de 15 jours avant le début de la formation, le montant de 30 % reste acquis au Centre de Formation Continue.

En cas d'interruption d'une session commencée, l'intégralité du prix est acquise au Centre de Formation Continue.

b) Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, le Centre de Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session. Le délai d'annulation est toutefois limité à 15 jours avant la date prévue de commencement de la formation.

En cas d'annulation sans report par AUDENCIA, le règlement sera remboursé.